

EN INTERVIEW



# COMPRENDRE L'INFO

LES BASES DU JOURNALISME

PLUS TARD...



Non mais, faire 2h d'interview  
pour un reportage d'une minute...  
Et qu'est-ce que  
je fais, maintenant,  
hein ?!





Ce dossier a été réalisé en complément aux capsules vidéo  
**Questions Médias – L’ABC du journalisme** disponibles sur [www.audio.be](http://www.audio.be)

Ce dossier trouve également un prolongement pratique dans l’atelier Lab  
**La cinquième édition** et dans la visite guidée thématique  
**Autour de l’info** proposés par la RTBF

Pour plus d’infos sur ces activités >>> [www.rtf.be/inside](http://www.rtf.be/inside)

---

# COMPRENDRE L'INFO

## LES BASES DU JOURNALISME

---

### Avant-propos

---

|                                    |      |
|------------------------------------|------|
| L'information... et le journalisme | p. 5 |
| Les médias... et la démocratie     | p. 7 |

---

### La déontologie

---

|                                       |       |
|---------------------------------------|-------|
| 1. Le respect de la vérité            | p. 12 |
| 2. Informer de manière indépendante   | P. 13 |
| 3. Agir avec loyauté                  | p. 14 |
| 4. Respecter les droits des personnes | p. 15 |

---

### La fabrication de l'information

---

|  |       |
|--|-------|
| 1. Qu'est-ce qu'une info ?                     | p. 17 |
| 2. D'où viennent les infos ?                   | p. 18 |
| 3. Le prévisible et l'imprévisible             | p. 22 |
| 4. L'investigation                             | p. 23 |
| 5. Les 5W et la pyramide inversée              | p. 24 |
| 6. L'édition : le choix et la ligne éditoriale | p. 26 |
| 7. Synthèse                                    | p. 29 |

---

## Avant-propos

---



# L'information...

À la radio, à la télévision, sur le web, sur les réseaux sociaux, en rue, dans les journaux, l'information est partout. Ce que nous entendons, lisons, produisons, partageons, regardons exerce une influence sur nos réflexions, sur nos actions et sur notre perception du monde.

Pour cette raison, il est important de **comprendre comment l'information journalistique fonctionne**, comment elle se définit, comment elle est construite, qui la diffuse et pour quel public ?

Autant de questions essentielles à se poser pour prendre le recul nécessaire et poser un regard critique face à l'information.



## ...et le journalisme

Le **journalisme** est un système que la société a mis en place pour apporter de l'information au citoyen. Il obéit à un ensemble de règles qui doivent garantir la qualité de l'information.

L'information journalistique nous est nécessaire pour connaître ce qui se passe dans le monde, dans notre pays, dans notre région... Elle est le fruit du travail de plusieurs acteurs. Entre le moment où l'événement a lieu et le moment où l'information est diffusée par un média, des choix ont été opérés par ces acteurs : le choix du sujet, des images, des sons et de l'heure de la diffusion...



Ce que nous savons de la politique, de la culture, de la Coupe du monde de football ou de la recherche contre le cancer n'est que le reflet du travail de ces acteurs et des choix qu'ils opèrent à un moment donné.

Ces choix obéissent à des règles bien précises et propres à chaque média.

# Les médias...

L'information est diffusée à travers un **média**. C'est le cas de la télévision, de la radio, de la presse écrite, d'Internet.

L'information journalistique est produite par une **rédaction**, c'est-à-dire l'ensemble des journalistes employés par une entreprise de médias.

Le travail d'une rédaction est de récolter de l'information, de la produire (c'est-à-dire de la travailler, de l'analyser, de la décrypter...) et de la diffuser à travers ses médias (journal papier, télévision, radio, site web...). L'organisation et la taille d'une rédaction diffère selon le type de médias et selon la **ligne éditoriale**.

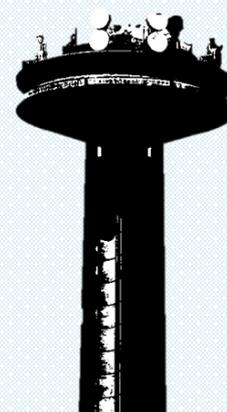
La **RTBF** est une entreprise de médias de service public régie par un contrat de gestion qui lui fixe des missions dont les principales sont :

- L'information
- Le divertissement
- L'éducation permanente

Pour remplir sa mission d'information, la RTBF dispose donc d'une rédaction. Elle compte près de 300 journalistes, travaillant en « pôles d'expertise » (politique, International, régional, société, sciences, enseignement, économie ...).



La rédaction de la RTBF est aussi organisée en **rédactions régionales** (à Bruxelles, Mons, Namur, Liège, Ottignies, Charleroi et Arlon). Celles-ci rassemblent des petites équipes de journalistes qui couvrent l'actualité locale ou régionale. Plus proche du terrain, ils disposent de contacts et de réseaux d'informations locaux.



## ...et la démocratie

La liberté d'informer et d'être informé sont des droits fondamentaux propre à tout être humain. Ces droits sont repris dans la [Déclaration Universelle des Droits de l'Homme](#) et la [Convention européenne des droits de l'homme](#).

Dans une [démocratie](#), chacun est libre de s'exprimer dans le respect des lois. La liberté d'expression est étendue aux médias, on parle de [liberté de la presse](#). Les journalistes sont libres en effet d'exercer leur travail. Un journaliste peut ainsi travailler sur n'importe quel sujet. Cette indépendance lui permet d'informer autant sur les dangers de l'alcool ou de l'huile de palme que de relayer les mécontentements d'une partie de la population face à un projet de loi ou mener une enquête sur un détournement de fonds.

Le journalisme participe à la libre circulation des informations, des opinions et de leur confrontation. Il permet à chacun de se forger une opinion. En cela, il joue un rôle essentiel pour la démocratie.

Si cette liberté d'expression est garantie par la loi, dans la pratique, elle se heurte souvent à des intérêts politiques ou économiques. Certains pays n'ont pas inscrit cette liberté dans leur loi...



---

# La déontologie

---

## L'aveu: la peur du téléphone

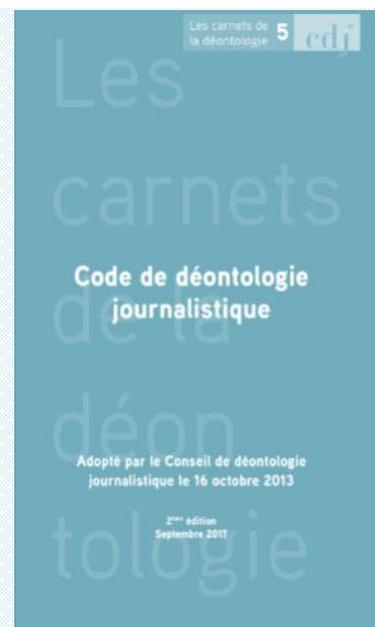


# La déontologie, c'est quoi ?

Comme tout le monde, le journaliste doit respecter les lois et les droits fondamentaux. Il est également tenu de respecter les **principes déontologiques** liés à sa profession. Ceux-ci sont repris dans une charte appelée la **Charte de Munich de 1972**.

En Belgique, le **Conseil de Déontologie Journalistique** est l'instance qui veille au respect de la déontologie journalistique. Celle-ci repose sur quatre grands principes :

1. Respecter la vérité
2. Informer de manière indépendante
3. Agir avec loyauté
4. Respecter les droits des personnes



Les journalistes de la RTBF sont également tenus de respecter le **règlement déontologique intérieur**, propre à l'entreprise. Il vaut d'ailleurs pour tous les membres du personnel.

# 1. Le respect de la vérité, base du journalisme

- Le journaliste doit **recouper** l'information pour s'assurer de la véracité d'un fait. La règle de base veut qu'il y ait au moins deux sources différentes qui confirment les faits.
- Le journaliste doit distinguer clairement les **faits** des **opinions** et des **analyses**. Il doit faire comprendre à l'auditeur, au téléspectateur, à l'internaute dans quel registre il se situe parce que la lecture et la compréhension de l'information en sera différente.
- Le respect de la vérité pose aussi la question de **l'objectivité**. Si elle n'est jamais totale, le journaliste doit s'en approcher, en cherchant et en relayant différents points de vue. Le choix des mots et des titres, le montage des images et des interviews sont particulièrement importants. Un terme mal choisi, un montage mal construit peut déformer l'information, éliminer un élément important pour la compréhension. La scénarisation doit aider à la compréhension mais ne doit pas prendre le pas sur l'information.
- Le journaliste a le **devoir de rectification**. Et chaque individu dispose du **droit de réponse** lorsqu'il estime qu'il y a **atteinte à son image** et sa personne.

## 2. Informer de manière indépendante

Un journaliste doit pouvoir chercher l'information librement et pouvoir **informer librement et en toute indépendance**. Cette garantie d'indépendance, il en a également la responsabilité :

- Le journaliste ne doit pas céder à la pression : pression politique, sociale, des lobbies voire pression en interne (service marketing de l'entreprise par exemple).
- Il ne peut pas non plus faire pression pour obtenir un témoignage ou une information.
- Face à un **tuyau**, il doit toujours se questionner : « pourquoi je reçois ce tuyau? », « A qui profite cette information ? », « Qui a un intérêt à la diffuser ? »
- Il se doit d'éviter tout conflit d'intérêt. Un journaliste ne peut en aucun cas se servir du média pour promouvoir une activité personnelle ou régler un conflit personnel, par exemple.
- Il ne peut pas faire de la publicité mais dispose d'un droit de citation ou d'exemplification. Il peut donc parler du lancement d'un nouveau produit et en citer la marque. Mais le traitement de l'information ne doit pas en faire une publicité.

## 3. Agir avec loyauté

Le journaliste doit user de méthodes loyales pour obtenir de l'information.

- Dissimuler sa qualité de journaliste, tourner en caméra cachée ou tromper sur le but recherché... ne sont pas des méthodes loyales. Néanmoins, ces méthodes ne sont pas considérées comme déloyales quand il n'est pas possible d'obtenir l'information autrement, pour autant que cette information soit d'intérêt général.
- Le plagiat est évidemment à proscrire, considéré comme déloyal voire malhonnête
- Le journaliste n'est pas tenu de divulguer ses sources, c'est ce qu'on appelle le **secret des sources**.
- Il ne doit jamais trahir une source si elle exige expressément l'anonymat ou si elle demande un délai avant diffusion - appelé **embargo**.
- Lorsqu'une accusation est grave, le journaliste se doit de donner l'occasion à l'accusé de faire valoir son point de vue avant diffusion

## 4. Respecter les droits des personnes

- Le journaliste est tenu de respecter la vie privée sauf quand la vie privée est d'un intérêt public. Révéler la maladie d'un homme politique, par exemple, n'a d'intérêt que si cette maladie aura un impact sur la gouvernance du pays. Le journaliste doit donc mettre en balance **l'intérêt général** et les **droits privés** des personnes concernées par une information.
- Il ne peut pas diffuser des images qui vont à l'encontre de la dignité humaine. Des images de cadavres ne se justifient que par le souci de témoigner de l'ampleur d'une catastrophe ou en vue de sensibiliser le lecteur à la tragédie.
- Il doit respecter le **droit à l'image** qui veut que tout individu dispose de son image dès l'instant où il est identifiable. Toutefois, il arrive que le droit d'informer s'oppose à ce droit à l'image et c'est notamment le cas lorsqu'il s'agit de personnalités publiques dans le cadre de leur fonction.
- Il doit être particulièrement attentif à ces aspects du droit de la personne lorsqu'il s'agit de mineurs.

---

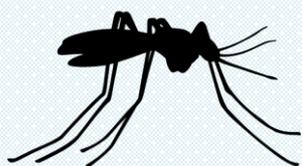
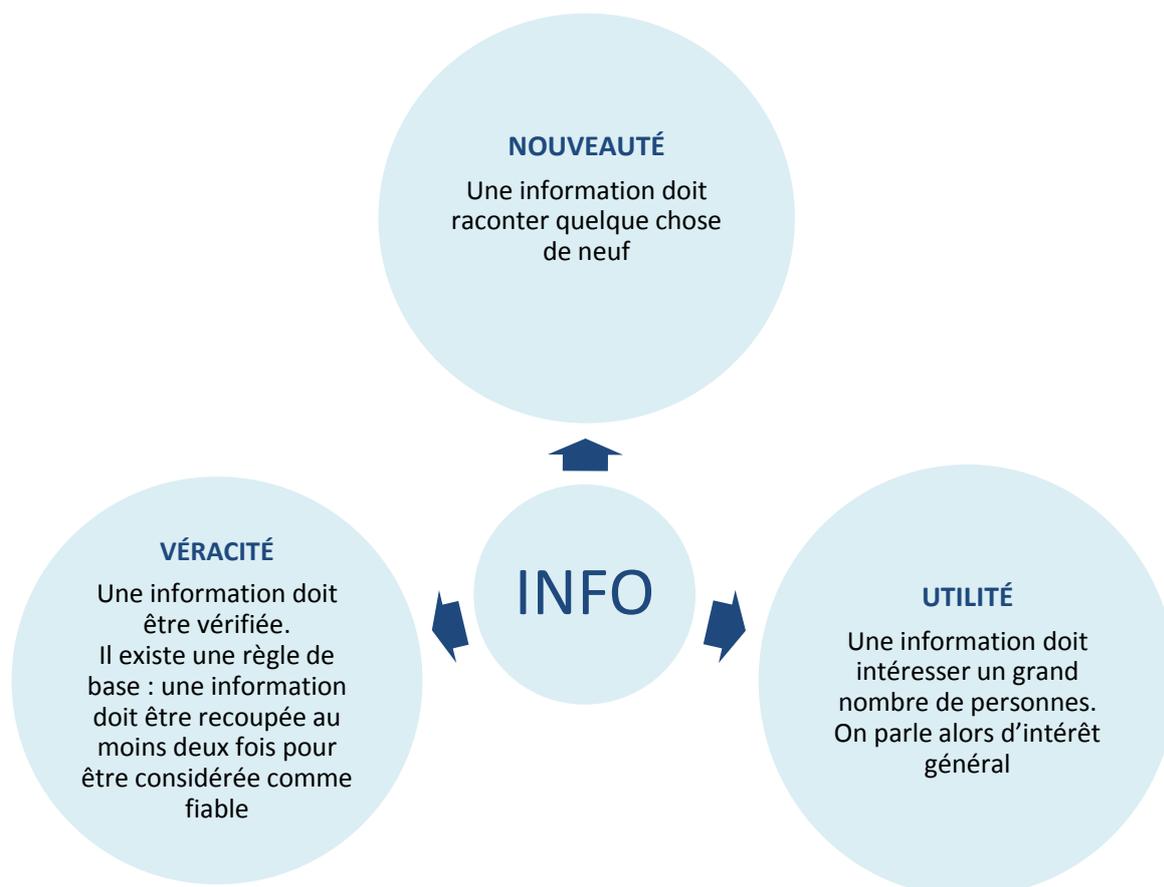
# La fabrication de l'information

---



# 1. Qu'est-ce qu'une info ?

Un événement doit remplir au moins **trois critères** pour être considérée comme une information :



*Autrement dit...* Si tu te fais piquer par un moustique dans ton jardin, c'est peut-être nouveau pour toi, mais ça n'est utile pour personne. Ce n'est pas une info. Si tu te fais piquer par un moustique dans ton jardin et que tu développes des symptômes étranges, ça peut être une info. C'est nouveau et utile pour tout le monde. Mais, ça n'est peut-être qu'une coïncidence. Le journaliste devra donc vérifier que les symptômes sont bien causés par la piqûre. En interviewant des médecins, spécialistes etc...

## 2. D'où viennent les infos ?

Être informé avant d'informer, c'est le premier réflexe d'un journaliste et c'est la raison d'être d'une rédaction !

Comment les journalistes RTBF procèdent-ils ? Quelles sont leurs sources d'information ?

→ La rédaction de la RTBF est abonnée à des agences de presse

Les journalistes de la RTBF ne peuvent pas être partout, ni en Belgique, ni dans le monde. Comme tous les médias d'information, la RTBF est abonnée à des **agences de presse**.

Une agence de presse, c'est, en quelque sorte, un grossiste en infos. Les agences de presse sont organisées comme des rédactions. Elles emploient des journalistes, dont le métier est de dénicher l'information. Il en existe dans de nombreux pays, de taille plus ou moins importante. Elles fournissent à leurs clients des **dépêches**. Il s'agit d'information journalistique, c'est-à-dire qui reposent sur les trois grands critères (nouveau, vérité, utilité). La dépêche fournit de l'information brute (des faits) : c'est une « nouvelle ». Elle répond aux questions de base (qui, quoi, quand, où...) , il n'y a pas d'analyses ni de commentaires.

La RTBF est abonnée aux dépêches de l'agence belge *Belga*, de l'*Agence France Presse* (AFP) et de l'agence anglaise *Reuter*. Elle est également abonnée aux images de Reuter (les grandes agences de presse ont une section audiovisuelle internationale) et de *CNN*. La rédaction de la RTBF reçoit en moyenne trois dépêches par minute.

→ La RTBF bénéficie du réseau EVN

En tant que membre de l'UER (Union européenne de radiodiffusion), la RTBF reçoit et partage également les images EVN (Eurovision news exchange), nom donné au système d'échange d'images et de sons entre télévisions et radios européennes via le réseau Eurovision. Il permet d'accéder chaque jour aux images tournées par les autres chaînes.



L'Eurovision news Exchange a été créé en 1962 au sein des pays membres de l'UER.

→ La rédaction s'appuie sur des correspondants à l'étranger

Parce qu'ils vivent sur place, ils réagissent plus rapidement et ont une meilleure connaissance de l'actualité du pays ou de la région. Ils apportent un regard différent au traitement de l'information.

Les **correspondants locaux** sollicitent la rédaction ou sont sollicités par la rédaction en fonction de l'actualité.

À la RTBF, dans la majorité des cas, les correspondants locaux sont free-lance (indépendants). La rédaction a toutefois des correspondants permanents : à Washington, à Londres, en Italie ou en France. Ils interviennent souvent en duplex dans les journaux.

Les correspondants locaux ne sont pas à confondre avec les **envoyés spéciaux**. Ces derniers sont des journalistes de la rédaction envoyés spécialement sur place pour couvrir une actualité importante. C'est le cas lors d'une importante catastrophe naturelle, par exemple. Un envoyé spécial reste sur place en général plus d'un jour pour suivre l'événement avec une équipe de tournage.

→ La rédaction reçoit des communiqués de presse officiels

On appelle communiqués de presse officiels, la communication qui émane des institutions (le Palais, le parlement européen, les cabinets ministériels...), des entreprises ou des associations. Ils sont donc la voix de celui qui les diffuse et servent ses intérêts. En fonction de l'information qu'ils donnent, le journaliste sera donc attentif à chercher d'autres points de vue.

→ Les journalistes se rendent à des conférences de presse

La rédaction est quotidiennement invitée à des conférences de presse. Organisée par le gouvernement, une institution, un parti, un syndicat, une entreprise ou une association, la conférence de presse permet d'obtenir des interviews directement sur place. Comme pour les communiqués de presse, le journaliste devra être attentif à chercher d'autres points de vue.

→ Les journalistes vont là où l'événement se passe ou peut se passer

Aucun rendez-vous n'est pris mais il se passe quelque chose d'important : un conseil des ministres, une réunion de crise dans une entreprise... Le journaliste se rend sur les lieux en vue d'obtenir des informations, des interviews, de sentir et pouvoir rendre l'atmosphère du moment.



### → La rédaction reçoit des réactions du Public

Le public est une source importante d'information. Via la ligne rouge, le numéro d'alerte de la rédaction (02 737 39 39) et de plus en plus, via les réseaux sociaux, le public rapporte des événements, des témoignages, des images prises via un smartphone.

Ces informations nécessitent une vérification importante, des recoupements. Il y a aujourd'hui autant de sources d'informations qu'il y a d'individus sur les réseaux sociaux. Comme une information, fausse ou non, circule à grande vitesse sur le web et les réseaux sociaux, les journalistes doivent parfois démonter une nouvelle pour démontrer qu'il s'agit d'une **fausse information**.

### → La rédaction consulte la presse quotidienne et périodique

Les autres médias sont une source importante d'informations. La consultation de la presse papier donne aux journalistes des indications sur les sujets d'actualité qui font l'objet de traitement particulier. Les analyses et les décryptages de la presse écrite apportent par ailleurs des informations supplémentaires aux nouvelles de base. Ils ouvrent des nouvelles perspectives de traitement des faits.

### → Chaque journaliste a aussi son carnet de contacts, son réseau d'information

La première source d'informations, c'est le journaliste lui-même, sa curiosité naturelle, son indispensable carnet d'adresses, ses contacts et ses propres confrères, consœurs de la rédaction.

### 3. Le prévisible et l'imprévisible

Chaque jour, les équipes de l'information s'adaptent aux événements qui « tombent ». Dans un délai imparti, ils construisent les différents journaux en fonction des rebondissements, des nouveautés, des catastrophes ou accidents. Ces événements **imprévisibles** alimentent quotidiennement la rédaction et lui imposent de réagir le plus rapidement possible pour être au plus proche de l'actualité.

À l'inverse, beaucoup d'événements sont **prévisibles** et font partie du calendrier d'une rédaction : la Coupe du monde de football, les élections, la première d'un spectacle, d'un film ou encore le début d'un procès... Ceux-là sont rassemblés dans le **calendrier des prévisions**. Chaque semaine, la rédaction organise une réunion des prévisions. Elle permet de compléter le calendrier et de construire le traitement des gros événements à l'avance : la rédaction de la RTBF prépare des journaux de campagne dans le cas des élections, des

chroniques spécifiques dans le cas de la Coupe du Monde de football ou des Jeux olympiques, elle prévoit des duplex, des envoyés spéciaux, contacte des experts...



## 4. L'investigation

À côté des événements qui s'imposent à une rédaction et qui constituent l'actualité chaude, il existe un autre type de traitement de l'information, **l'investigation** qui nécessite un travail de recherche plus important. Il s'agit de fouiller, d'enquêter. Un travail d'investigation donne lieu à une préparation plus ou moins longue (plusieurs semaines ou mois). La recherche de témoignages, de preuves, d'interview, la vérification, la confrontation sont les maîtres-mots de l'investigation.

C'est le genre le plus apprécié des journalistes. L'investigation apporte de la valeur ajoutée, elle distingue une rédaction de ses concurrents. Le réseau de contacts des journalistes joue ici un rôle important. Un travail d'investigation s'appuie en général sur un tuyau, sur des fuites, des suspicions etc.

L'investigation donne généralement lieu à un reportage plus long (26 minutes, 52 minutes sont les formats standards de reportages d'investigation), diffusé dans des magazines d'information comme *Questions à la Une* ou *Devoirs d'enquête*

### *Quelques chiffres pour se faire une idée...*

Le journaliste revient d'un tournage avec environ 1h30 à 2 heures de rushes... pour un reportage de 2 minutes dans un journal.

Il faut 25 minutes au minimum pour monter une interview de 5 minutes.

Pour un réaliser un reportage de *Questions à La Une* (26 minutes), un journaliste travaille environ 7 semaines.



## 5. Les 5W et la pyramide inversée

Un journaliste sélectionne l'information, la rédige et la met en forme. Si chaque journaliste a son propre style, **l'écriture journalistique** répond à quelques règles de base...

### → Les 5 questions ou 5W

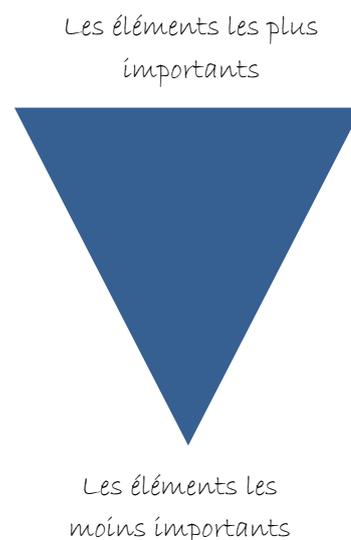
L'information se base d'abord sur des faits. Une information doit donc répondre à 5 grandes questions, les **5W** (en anglais, What, Who, Where, When et Why). Il s'agit d'une règle fondamentale. L'information doit en effet expliquer au lecteur, auditeur, internaute, ce qui se passe ou s'est passé, où ça s'est passé et quand, qui est concerné. Ces cinq premières questions sont incontournables. Leurs réponses constituent les faits. Le journaliste doit les rechercher, sans quoi son information n'a pas de valeur.

La réponse à ces questions constitue le genre informatif de base : la nouvelle. La nouvelle, c'est la matière première de l'information journalistique (une dépêche est une nouvelle). Produit brut, elle sera rapportée telle quelle ou complétée et commentée par le journaliste, notamment via une analyse de la situation (Comment ?) ou en apportant de nouveaux éléments

### → La pyramide inversée

La structure d'une information est généralement représentée par une pyramide inversée. Le journaliste commence son sujet par les éléments essentiels en répondant aux cinq grandes questions. Viennent ensuite les éléments de détails ou l'analyse.

Il peut arriver que le journaliste ne puisse pas répondre aux 5 questions de base car les éléments dont il dispose ne lui permettent pas de le faire. Il va donc attendre ou s'exprimer au conditionnel.



## → Faits et opinions

Que ce soit dans le journal télévisé, le journal parlé ou une émission d'investigation, il existe différents traitements de l'information : ceux qui se concentrent sur les **faits** et ceux qui relèvent de **l'opinion**.

La **chronique** tient davantage de l'opinion parce que le journaliste y porte un regard personnel sur un sujet.

Le **portrait** s'apparente plus au récit. Dans un portrait, le journaliste revient sur les grands moments qui ont marqué la vie d'une personne.

La **critique**, qu'elle soit littéraire, cinématographique ou musicale exige une maîtrise du sujet par le journaliste pour lui permettre d'émettre une opinion utile et pertinente

Il appartient au journaliste de clairement annoncer dans quel registre il se situe. C'est ainsi que le journaliste ou le présentateur dira : « voici la chronique de Bertrand Henne » ou encore « Quentin Warlop nous dresse le portrait de... ».

Cette annonce est essentielle afin que le public comprenne dans quel registre le journaliste se situe parce que sa lecture de l'information en sera différente.

## 6. L'édition

« Tout le temps, un journaliste fait des choix »

L'information parvient chaque jour, chaque heure, chaque minute dans les rédactions. Développer toutes les informations est impossible. Une rédaction n'a pas d'autre choix que de sélectionner ce qui est susceptible d'intéresser le public. Ainsi, chaque jour, une quantité importante d'informations n'est ni traitée ni diffusée.

Le résultat de la sélection des informations s'appelle **l'édition**. Il ne relève jamais de la décision d'un seul journaliste. La sélection est discutée en équipe lors de la **réunion de rédaction** sous la responsabilité d'un chef d'édition qui coordonne les sujets qui seront traités. Le rôle du chef d'édition est d'autant plus important que le choix peut être modifié au cours de la journée en fonction des informations qui arrivent à la rédaction : par exemple, le décès d'un grand chef d'état, un attentat... peut venir bouleverser toute la conduite du journal.

En radio, comme en télévision, on parle d'édition du 13h ou du 19h30, celle de de 8 heures ou de 17 heures.



## « Les choix s'inscrivent dans la ligne éditoriale de la RTBF »

Au cours de la réunion de rédaction, la ligne éditoriale permet d'arbitrer plusieurs points :

L'**angle**, c'est-à-dire la question de départ et la manière dont le journaliste va y répondre. Aborde-t-on la question du nucléaire sous l'angle économique, politique ou sécuritaire ? L'angle oriente le genre journalistique pour traiter le sujet (interview, reportage, compte-rendu...).

La **durée** accordée aux sujets : une édition est généralement limitée à 35 minutes pour la télévision et 20 pour la radio. Ce temps est réparti selon l'importance accordée à chaque sujet et selon l'angle choisi. La durée d'un sujet oscille entre 1, 3 et 5 minutes. Le journaliste assume cette contrainte et la transforme en atout. Le choix d'un bon angle compense le délai limité imposé à un reportage. Rien n'interdit de revenir sur le sujet sous un autre angle lors d'une autre édition.

Les **moyens** mis en œuvre pour traiter le sujet. Ces moyens sont aussi déterminés par le choix de l'angle et de la durée. Envoie-t-on un journaliste sur place ? Prévoit-on un duplex ? Une infographie ?

L'**ordre** des sujets : par quelle information ouvrir un journal ? Le 13 heures ouvrira davantage sur un fait de société tandis que le 19h30 ouvrira sur un sujet politique ou international. Toutefois, cet ordre peut être bouleversé en dernière minute par un événement survenu juste avant l'édition.

Ainsi s'il y a de grandes lignes directrices pour l'ensemble de la rédaction - développer une information variée, fiable, crédible, compréhensible immédiatement par tous, dans le respect des lois et de la déontologie - chaque chaîne, chaque édition a sa propre ligne éditoriale. *VivaCité* traite de l'information de proximité tandis que *La Première*, l'autre grande chaîne d'information en radio - privilégie l'analyse et le débat politique sur des questions nationales et internationales.

## « Il faut toujours pouvoir expliquer ses choix éditoriaux »

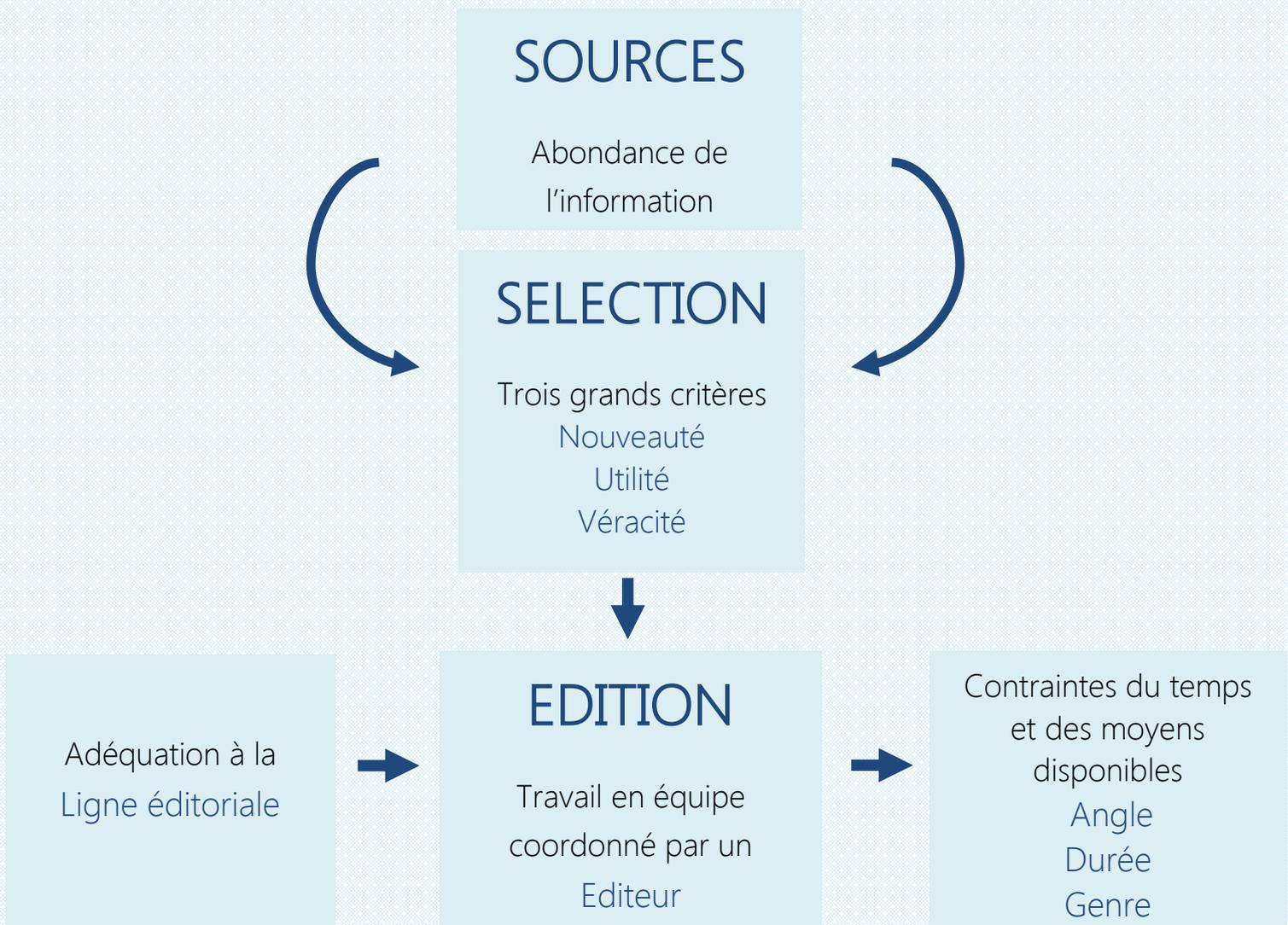
La ligne éditoriale est donc l'ensemble des grands choix de traitement de l'actualité. Elle n'est pas condensée dans un document écrit. Il s'agit le plus souvent d'un ensemble de choix implicites. Elle fait l'objet de discussions régulières en interne.

Le directeur de l'information est le garant de la ligne éditoriale qui se doit d'être entièrement assumée.

C'est aussi une responsabilité vis-à-vis du public. Le service **médiation** de la RTBF est à l'écoute des remarques des auditeurs et répond à ses questions. Son rôle est aussi de nourrir la réflexion au sein de la rédaction pour répondre davantage aux missions de service public.

Les questions qui touchent au non-respect de la déontologie relèvent du **Conseil de Déontologie Journalistique**, dont on a parlé plus haut. Le public peut y faire appel s'il estime qu'une erreur déontologique a été commise dans le chef d'un journaliste. Les membres du CDJ évaluent alors la plainte et rendent un avis.

## 7. Synthèse



---

## **COMPRENDRE L'INFO - Les bases du journalisme**

---

### **Rédaction**

Louise Monaux (Médiatrice RTBF)

Jean-Luc Sorée (Chargé de mission en éducation aux médias - CAF)

### **Illustrations**

Camille Toussaint (Journaliste RTBF)

Bruxelles - mars 2019